



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-60904>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **24-60904**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Puteaux

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien des sols sportifs de la ville de Puteaux

Description : La consultation est passée selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article R2124-2 1° du code de la commande publique.

Identifiant de la procédure : 7a8df340-e6f3-4168-9409-27235f374ee7

Avis précédent : aeb34491-b63b-4762-bb5e-fa3939e1ec25-01

Identifiant interne : PF241600

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77320000 Entretien de pelouses sportives

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Entretien des sols sportifs de la ville de Puteaux

Description : DESCRIPTION : Les opérations d'entretien et interventions sur les terrains de sports avec revêtement en gazon synthétique devront être réalisées en conformité avec les normes AFNOR en vigueur, en particulier avec la norme NF P 90-112 concernant les " Terrains de grands jeux en gazon synthétique - conditions de réalisation ", et suivant les recommandations des fédérations sportives concernées. MONTANT ET ESTIMATION : Le marché est un accord-cadre composite. Il est traité en partie à prix unitaires pour les prestations listées au Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U. : annexe 1 à l'acte d'engagement) et en partie à prix forfaitaires pour les prestations listées dans la Décomposition des Prix Globale et Forfaitaire (D.P.G.F. : annexe 2 à l'acte d'engagement). Compte tenu du volume incertain des prestations à commander, le marché est un accord-cadre mono-attributaire qui s'exécute à bons de commande mono-attributaire en application des articles R2162-4 2°, R2162-13 et R2162-14 du code de la commande publique. Les seuils de commande à intervenir, pour la totalité des prestations, sont les suivants : - Pas de montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 200 000,00 euros H.T. À titre estimatif, le pouvoir adjudicateur pourrait commander jusqu'à 65 000,00 euros H.T. de prestations (prestations unitaires et forfaitaires cumulées) chaque année. Ce montant n'est en aucun cas contractuel et pourrait être évolutif.

Identifiant interne : PF241600

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77320000 Entretien de pelouses sportives

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77310000 Réalisation et entretien d'espaces verts

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 65,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : VISITE OBLIGATOIRE : Dans le cadre de la préparation de votre réponse, vous devez procéder à une visite sur site. Cette visite est obligatoire. Elle donnera lieu à une attestation à joindre obligatoirement à votre offre. - Les candidats devront s'adresser au service des Sports pour fixer un rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, auprès de : Interlocuteur : Mme. Muriel AGARD - Téléphone : 01.46.25.03.72 ou 06.65.65.73.46. (suivi d'une validation écrite par courriel) ; - Courriel : magard@mairie-puteaux.fr DUREE DU MARCHE : Le marché est conclu pour une durée contractuelle d'une (1) année à compter de sa date de notification. Il pourra être reconduit trois (3) fois maximum par période d'une année (12 mois). En tout état de cause, la durée totale du marché ne pourra excéder quatre (4) ans (48 mois). PRESTATIONS SIMILAIRES : Le marché pourra donner lieu à la conclusion d'un nouveau marché public pour la réalisation de prestations similaires. Ce nouveau marché

passé sans mise en concurrence ni publicité préalable, dont l'objet consistera à la réalisation de prestations similaires à celles du marché initial, sera passé en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. ELABORATION DE L'OFFRE : Toutes les informations nécessaires pour établir une offre sont indiquées dans le règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 1 - La valeur technique

Description : Sous-critère 1 : La méthodologie d'exécution des prestations appréciée au regard des informations fournies dans le cadre de réponse technique décrivant notamment : - L'organisation mise en place par le candidat pour l'exécution des prestations et description des interventions (fréquence des réunions proposées pour le suivi de l'exécution du marché, la méthode employée au regard des prestations demandées, les modalités de modification éventuelles des délais et fréquences de passage si nécessaire...); - La pertinence des mesures mises en place pour assurer la sécurité du chantier avec la proximité d'éventuels utilisateurs et la gestion des déchets notamment le chargement et l'évacuation des déchets des divers matériaux utilisés et eaux polluées avec traitement de mise en décharge. (30 points) Sous-critère 2 : Les moyens humains dédiés à l'exécution du marché, appréciés au regard des informations fournies dans le cadre de réponse technique décrivant notamment : - Le nombre d'intervenants dédiés pour l'exécution du marché ; - La qualification et l'expérience des intervenants ; - La disponibilité de l'équipe mise à disposition pour l'exécution du marché ; - La structuration de l'équipe avec la mise en place d'un interlocuteur référent principal déterminé pour échanger directement avec le service des sports de la ville de Puteaux et qui aura notamment pour rôle la gestion et le suivi de la bonne exécution du marché. (20 points) Sous-critère 3 : Les moyens matériels dont dispose le candidat pour assurer la bonne exécution des prestations, appréciés au regard des informations fournies dans le cadre de réponse technique décrivant notamment : - Le matériel spécifique nécessaire et adéquat aux interventions sur les zones sportives déterminées ; - Le matériel de transport suffisant pour permettre le déplacement et donc la disponibilité des intervenants ; - Le matériel requis pour assurer la sécurité des intervenants sur les lieux d'intervention... (10 points)

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 2 - Prix

Description : Ce critère sera apprécié au regard du montant total toutes taxes comprises (T.T.C.), indiqué par le candidat dans le Détail Quantitatif Estimatif (D. Q.E.) (document non contractuel servant au jugement du critère prix des offres) qui représente une simulation globale du coût annuel de l'ensemble des prestations (prix unitaires et prix forfaitaires).

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Avant la signature du marché : Référé précontractuel dans les conditions de l'article L.551-1 du code de justice administrative.
Après la signature du marché : - Référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et L.551-16 du code de justice administrative - Recours en contestation de la validité du contrat créé de manière prétorienne par le Conseil d'Etat dans son arrêt Tarn-et-Garonne du 4 avril 2014 requête.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Puteaux

Numéro d'enregistrement : 21920062300011

Adresse postale : 131, rue de la République

Ville : PUTEAUX

Code postal : 92800

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Service des marchés publics

Adresse électronique : marchespublics@mairie-puteaux.fr

Téléphone : +33 146929253

Adresse internet : <https://www.puteaux.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2/4 boulevard de l'Hautil, BP 30322

Ville : CERGY PONTOISE

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : +33 130173400

Adresse internet : <https://www.cergypontoise.tribunaladministratif.fr/tacaa/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7df0964c-12b1-4c00-bcbd-ea9d2f3a295e - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/05/2024 à 11:50

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2024